



l'info retraité

NOVEMBRE 2024

Bulletin d'information du syndicat multiprofessionnel
des Retraités CGT du bassin de vie Roussillonnais

N° 115

Budget 2025 : les salarié(e)s et les retraité(e)s ne veulent plus payer !

Le gouvernement de Barnier a présenté son projet de loi de finances et son projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour l'année 2025. Comme annoncé, il prévoit « un effort » de 60 milliards dont la plupart va se faire sur le dos des salarié(e)s et des retraité(e)s.

Ce n'est pas aux salarié(e)s et retraité(e)s qu'il faut demander de payer l'addition du déficit creusé depuis 7 ans au seul bénéfice des grandes entreprises, de leurs actionnaires et dirigeants. Malgré l'affichage de la hausse des impôts pour les plus riches et pour les entreprises, la CGT dénonce des mesures cosmétiques qui servent d'écran de fumée pour cacher de nouvelles décisions austéritaires pour la vie des travailleurs et travailleuses.

PLF - des coupes dans nos services publics

Le gouvernement a dévoilé les différentes mesures régressives prévues pour atteindre 40 Mds d'économie. Alors que nos services publics sont à bout de souffle, le gouvernement décide à nouveau de les amputer en prévoyant notamment :

- 5 milliards d'euros d'économies dans les collectivités territoriales,
- Un solde de 2200 suppressions de postes dans la fonction publique qui masque un total de 4000 suppressions dans l'éducation nationale, alors qu'il en manque déjà, comme à l'hôpital, des milliers.
- Le gel du point d'indice des fonctionnaires en 2024 et en 2025, alors que leurs salaires ont baissé de plus de 18% depuis 2010, et qu'1% d'augmentation du point d'indice (2 milliards) ne représente que 2% des aides publiques aux entreprises. **C'est une ligne rouge pour la CGT, qui alerte sur l'état déjà catastrophique de nos services publics.** Des économies, il est possible d'en faire, il suffit de regarder du côté des aides publiques aux entreprises : chaque année ce sont 175 milliards d'aides publiques versées aux entreprises, un montant multiplié par 1,5 en 15 ans, sans ciblage, sans condition ni contrepartie, sans évaluation ni contrôle de leur efficacité, en termes d'emploi notamment. **C'est un tiers du budget de l'État.**

Sur le PLFSS (projet de loi de finances de la Sécurité Sociale), la CGT dénonce **des mesures dont les salarié(e)s et les retraité(e)s vont être les premières victimes.** Alors même que l'on dénombre en moyenne 5000 fermetures de lits d'hôpitaux par an depuis le COVID, et que l'accès au soin et à la santé est de plus en plus difficile et coûteux, le gouvernement s'attaque de plein fouet aux dépenses de Sécurité Sociale en :

- Baisant le taux de prise en charge des consultations médicales par l'Assurance Maladie de 70 à 60% alors que leur montant va augmenter.
- Baisant le montant des indemnités journalières de sécurité sociale.

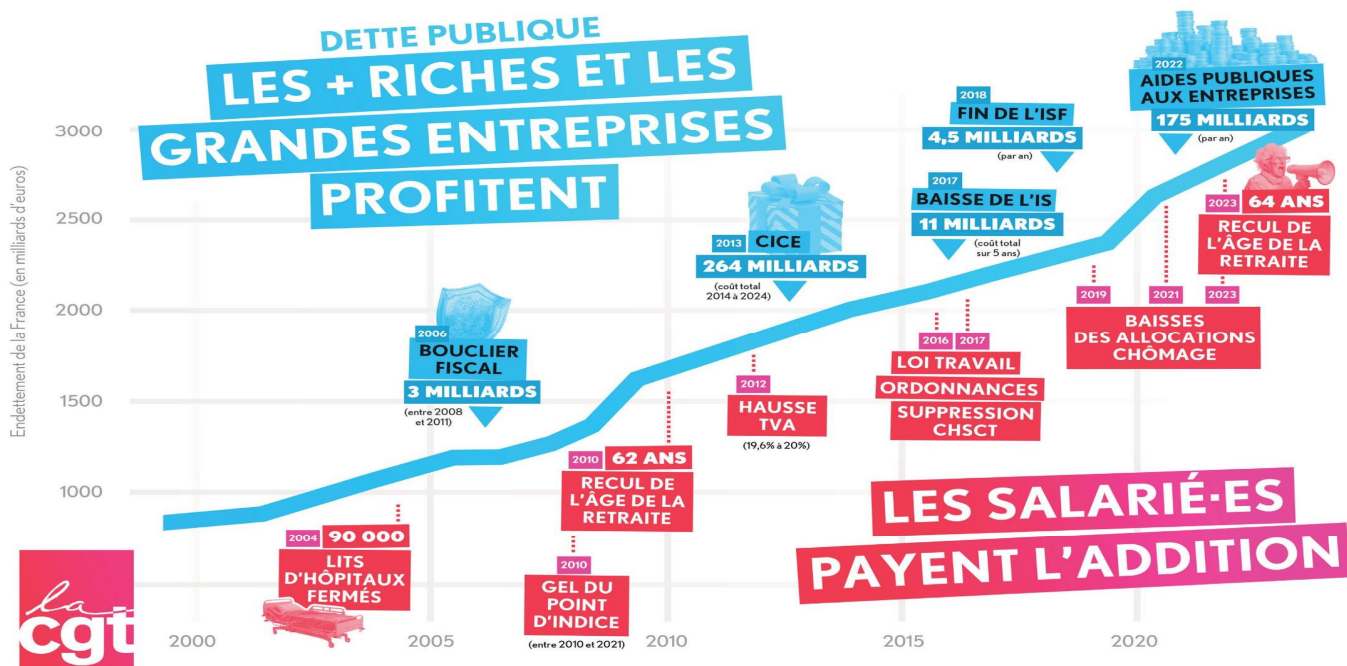
La Sécurité Sociale est un droit essentiel pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses, y toucher **c'est toucher aux droits à la santé et aux soins pour toutes et tous.** La CGT réaffirme sa ferme opposition au gel des pensions des retraité(e)s pendant 6 mois.

Cette coupure représente 200 à 300 € de baisse par an dans leur portefeuille. Après une réforme qui a imposé 2 ans de plus, ils et elles ne peuvent pas encore être l'objet d'un tour de vis austéritaire.

Enfin, la CGT s'alarme sur l'absence de mesures concernant la prise en charge de nos ainé(e)s et de la petite enfance. Après les nombreux scandales ayant révélé un système de soin défaillant des groupes privés lucratifs, il est nécessaire d'investir pour la création d'un **service public de la petite enfance et des personnes âgées.**

La CGT a des propositions, un autre budget et une vraie sécurité sociale sont possibles.

Après avoir lu votre journal, faites-le circuler à vos proches, amis, voisins, etc...



Augmentation Agirc-Arrco en novembre 2024 : combien allez-vous percevoir ?

C'est confirmé ! Le taux de réévaluation annuel pour la complémentaire Agirc-Arrco 2024 s'avère inférieur à celui de 2023. Le 15 octobre, le gouvernement a annoncé une inflation de 1,6 % sur laquelle sera indexée la revalorisation de la pension complémentaire. Cette augmentation Agirc-Arrco sera visible dès le versement du 4 novembre 2024. Une hausse modeste qui, compte tenu du contexte économique, ne compensera pas entièrement la perte liée aux 6 mois de report de la revalorisation des retraites de base en 2025...

Après le gouvernement, le patronat impose l'austérité aux retraité(e)s !

Alors que le discours de politique générale et la présentation du projet de loi de finances 2025 du gouvernement Barrière entérine une nouvelle année blanche pour les retraité(e)s en 2024 et un report de la revalorisation 2025 au 1er juillet, le patronat opère un chantage inique lors de la négociation sur la revalorisation des retraites complémentaires Agirc-Arrco. 1,6% d'augmentation ou zéro !

Inadmissible, alors que l'inflation poursuit sa hausse, que les prix de l'énergie et des produits de première nécessité explosent, que l'accès à la santé et aux soins sont de plus en plus chers, que les cotisations des complémentaires santé vont encore augmenter.

Encore plus inacceptable au regard de la précarité, de la pauvreté grandissante chez les retraité(e)s : 2 millions de retraité(e)s vivent sous le seuil de pauvreté, 3 millions ont une pension inférieure à 1000 €, 60 % des 17 millions de retraité(e)s ont une pension inférieure au Smic. Qu'ils soient issus du privé ou du public, et contrairement aux allégations du gouvernement, du patronat et de soi-disant expert(e)s, les retraité(e)s ne sont pas privilégié(e)s, ni des nanti(e)s.

Le chantage opéré par le patronat n'est pas le fruit de manque de moyens financiers au sein de l'Agirc-Arrco, mais plutôt d'un positionnement dogmatique. Les réserves financières de près de 80 milliards d'euros en augmentation de 10 % permettraient de satisfaire la revendication de l'UCR-CGT et d'augmenter les retraites complémentaires de 10 %.

La situation des retraité(e)s dépendant des autres caisses de retraites complémentaires n'est pas plus enviable. Les politiques publiques visant à diminuer le nombre d'agents de la fonction publique, les baisses d'effectifs dans les entreprises mettent en péril leurs ressources financières et donc les prestations servies.

Il y a urgence à augmenter significativement l'ensemble des retraites de bases et complémentaires du public comme du privé pour permettre aux retraité(e)s de vivre et non de survivre.

L'UCR-CGT exige : -

- la revalorisation immédiate des retraites de base et complémentaires de 10 % dans le privé comme dans le public ;

- des mesures spécifiques pour les petites retraites ; -

- l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen.

L'UCR-CGT appelle les retraité(e)s à signer massivement la pétition unitaire et à agir, dans un cadre unitaire, le 3 décembre 2024.

Sécurité sociale : qui sont les profiteurs ?

Le nouveau gouvernement ne présente qu'une seule solution pour financer notre système de protection sociale : faire des économies en diminuant les prestations et stigmatiser ceux qui profitent du système. Il relaie ainsi la rhétorique du RN qui désigne comme la cause de nos déficits des profiteurs qui seraient bien évidemment les étrangers venus en France pour bénéficier des largesses de son système social. Mais plusieurs publications récentes balayent ces arguments et montrent qui sont les premiers fraudeurs.

Il s'agit notamment d'un rapport Haut Conseil du financement de la protection sociale (HCFiPS). Cet organisme prestigieux rattaché au ministère des Finances évalue la fraude sociale à 13 milliards d'euros. Or, seul un tiers est attribuable aux assurés sociaux. Les deux autres tiers sont le fait des entreprises, des travailleurs indépendants et des professionnels de santé. **Il est souligné que les outils de contrôle sont bien plus élaborés dans le domaine de la protection sociale** que dans le domaine fiscal et qu'il est plus facile de récupérer l'argent sur les assurés sociaux que sur les entreprises qui fraudent l'URSSAF, car elles peuvent disparaître ou organiser leur propre insolvabilité.

Le rapport utilise un doux euphémisme en parlant de la « crédulité de l'État » dans des secteurs où une partie des services publics sont confiés au privé, notamment dans le médico-social. Cela renvoie à deux scandales récents, celui d'ORPEA dans les EHPAD et celui des crèches privées. Sont également ciblés les centres dentaires et optiques ouverts par des acteurs qui n'ont jamais fait de la santé mais qui ont flairé le bon filon en surfacturant des services souvent médiocres à l'Assurance maladie.

En fait, il faut plutôt parler de prédation des finances publiques par des groupes financiers à qui les gouvernements libéraux ont ouvert la porte par des mesures législatives sur mesure. Ce qui est encore plus scandaleux est que nous apprenons que des ministres et des parlementaires sont même directement liés à certains de ces groupes et ont facilité leur développement ou ont tenté d'étouffer de possibles révélations sur leurs agissements frauduleux.

Il est encore souligné que le montant de cette fraude ne représente finalement que 1,9 % de l'ensemble des prestations. Il faut mettre ces chiffres en regard de la fraude fiscale qui est estimée entre 80 et 100 milliards par an où par ailleurs la part des particuliers payant le seul impôt sur le revenu est très faible.

Tout cela montre bien qu'il n'y a aucune volonté de mettre en avant et de traiter les vraies causes du déficit de l'État. Car bien évidemment, il faut lutter contre la fraude, mais est-ce efficace de cibler et de concentrer les moyens sur ceux qui ont volé quelques centaines d'euros ? La réponse est non et montre bien la collusion de nos gouvernants avec le monde de la finance qui veut s'emparer du marché de la partie rentable des activités aujourd'hui opérées par des services publics.

**LA CHRONIQUE DE
CHRISTOPHE
PRUDHOMME**
MÉDECIN URGENTISTE



Handicap

L'absence d'un Ministère dédié aux personnes à mobilité réduite ne passe pas. Un gouvernement sans le handicap et sans les personnes handicapées, **NON VOUS NE RÊVEZ PAS !**

Il n'y a ni ministère, ni ministre délégué, ni même de secrétaire d'état en charge du handicap.

C'est le nouveau ministre Paul Christophe qui est désormais aux manettes mais aussi de la solidarité, de l'autonomie, de l'égalité entre les hommes et les femmes !

Des millions de personnes qu'ils veulent mettre dans l'invisibilité.

Au lendemain de la nomination du gouvernement Barnier, la CGT fait part de sa colère et de son indignation face à l'absence d'un Ministère dédié à 12 millions de français.

Le gouvernement commence t'il à mettre les propos de l'extrême droite en place ?

L'ANPIHM (Association Nationale Pour Intégration du Handicap Moteur) dénonce l'absence d'une réponse politique digne de ce nom.

Aux jeux paralympiques, on nous parlait d'un héritage pour les gens à mobilité réduite, cela aura été de courte durée et vite enterré.

L'association pour la prise en compte du handicap dans la politique publique et privée estime que la classe politique leur crache à la figure !.

Sacré saint Marché

Le curé "Fitch", agence de notation financière, vient de confesser la France. Celle-ci a fait acte de contrition, espérant obtenir le pardon du dieu "Marché libre". Pour avoir l'absolution, la France devra faire pénitence en réduisant sa dette publique. On lui a indiqué où se cachait le diable: dans les services publics, les fonctionnaires, les retraités, les bénéficiaires du RSA, les chômeurs... On aurait pu lui demander de regarder du côté des 75 milliards d'euros par an d'exonérations de cotisations sociales accordées aux employeurs sans contrôle (chiffre de l'Urssaf). On aurait pu cibler aussi les 200 milliards d'euros par an d'aides aux entreprises également sans contrôle (source: la Cour des comptes), ou les 80 milliards par an d'évasion fiscale (évaluation du ministère de l'Economie), mais ces paramètres ne sont pas des péchés capitaux, d'après la bible du dieu "Marché Libre". Le néo-libéralisme a encore de beaux jours devant lui, sauf si la rue en décide enfin autrement car peu importe que l'Etat soit démocratique, libéral autoritaire ou dictatorial, du moment que le marché reste libre !

PARACETAMOL (Doliprane Sanofi)

Alors que le Doliprane fait l'actualité dans tous les médias, à leur façon, faisons un peu d'histoire sur ce médicament très utilisé .

En 2008, Rhodia après avoir exporté en Chine tout son savoir- faire sur la fabrication du Paracétamol, ferme l'unité de production sur le site de Roussillon Isère(25 t/J.)

Après la crise « Covid » et le manque de Paracétamol, notre Président Macron, annonce en grande pompe de réindustrialiser le pays, et s'engage à relancer la production de Paracétamol.

En 2021, l'industriel « Seqens » présente un projet à 100 millions d'Euros pour relancer la fabrication de matière première du Paracétamol. Un montage financier tripartite est mis en œuvre avec Seqens, Sanofi, et l'Etat Français qui subventionnera à hauteur de 30%.

Aujourd'hui, alors que l'unité de Paracétamol de Roussillon va produire la matière première fin 2025, on apprend que « Sanofi » veut vendre ses unités Françaises de Granulation et formulation à un Fond Américain de pension « CD&R ».

Bon à savoir, Sanofi ne produit pas le Paracétamol. Les Médias devraient se documenter, et ne pas déverser la litanie qu'on leur propose.

Un comble ! on subventionne pour faire le Paracétamol en France, et on laisserai partir la vente du médicament destiné au public à Seqens ! Le fond de pension« CD&R Américain, pourra fixer à sa guise le prix de vente et les profits iront directement aux USA.

Le 5 octobre 2023, M. le Député Yanick Neuder de la 7° circonscription de l'Isère avait convié sur le site Seqens à Roussillon le député Européen Xavier Bellamy pour lui expliquer la nécessité de refaire du Paracétamol en France.

Sans nationalisation et création d'un pôle du médicament Français il n'y aura pas d'avancée.

REUNION DU 16 OCTOBRE BOURGOIN

Délégation Anthony, Angeline, Bancel Gerard, Allain.

Cette réunion regroupait les unions locales de Bourgoin, de la Tour du pin, Villefontaine , Roussillon. Ceci afin de travailler ensemble sur le projet de création de Centre de santé face aux déserts médicaux du département.

D'élargir notre action à l'ensemble du département avec l'engagement de l'USD (union syndicale santé du département) ,ET BIEN SUR U.D CGT

D'agir rapidement auprès de nos élus notamment NEUDER Député de la 7 -ème circonscription de l'Isère avec la composition d'une délégation mais aussi de faire un rassemblement devant sa permanence à St Etienne de ST Geoires, discussion en cours du plfss (plan de financement de la sécurité sociale).

Anthony s'occupe de coordonner cette action, une première réunion se tiendra le Mardi 5 novembre au local de Beau-repaire à 9 heures, définir la délégation et le mode d'action déplacement possible en bus.

Mr le Député nous recevra le Vendredi 29 novembre prochain il est important que nous soyons le plus nombreux possible devant sa permanence en faisant beaucoup de bruit (casseroles, clairons, tout objet bruyant).

Décès Ayons une pensée pour eux

Mr ROYER René 89ans CHAVANAY

Votre correspondant:

Nom :

La prochaine réunion de notre collectif aura lieu

Le Lundi 02 DECEMBRE 2024 à 8h45 précises

Au foyer Henri BARBUSSE

Site internet : <https://ulroussillon.reference-syndicale.fr>